## Termes de référence

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction proposée** | **Expert international de développement local intégré – attractivité territoriale**  |
| **Brève présentation de VNG International** | VNG International est l’agence de coopération internationale de l’Association des communes néerlandaises (Vereniging van Nederlandse Gemeenten, VNG). Nous soutenons les processus de décentralisation et nous facilitons la coopération décentralisée. Nous renforçons les communes, leurs associations, les instituts de formation et les groupes de travail chargés de la décentralisation, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays en transition. |
| **Brève présentation du programme** | ADIL « Appui au développement local intégré » est un programme co-financé par l’union européenne et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et mis en œuvre par VNG International. L’objectif principal du programme ADIL est d’appuyer l’Algérie dans sa démarche de réformes en matière de développement territorial intégré et durable, de gouvernance et de démocratie participative, dans le cadre du processus de décentralisation. » Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont les suivants:1. Appuyer la conduite des réformes en vue de promouvoir la gouvernance locale et le développement territorial intégré, inclusif et durable à travers l’accompagnement des structures centrales au niveau national (au sein du ministère de l’Intérieur, des Collectivités Locales, et de l’Aménagement du Territoire MICLAT).2. Appuyer l’exercice effectif par les collectivités (et leurs partenaires), de leurs nouveaux rôles d’acteurs du développement dans un processus de décentralisation et de gouvernance locales, avec un accent sur la libération du potentiel territorial.3. Appuyer la construction par les communes de partenariats et la pratique de nouveaux modes de concours afin d’assurer leur rôle en matière de gouvernance locale et développement territorial. |
| **Objectif(s) de cette mission** | Dans le cadre du démarrage du programme ADIL, on a identifié le projet d’attractivité de Mostaganem comme possible pilote. Ce projet, qui avait été conçu lors du projet d’assistance technique SHIRAKA (2019-2021) comprend la réalisation de deux installations portuaires dans la commune de Khadra et la plage de Bahara dans la wilaya de Mostaganem. En vue de sa réalisation, une étude de faisabilité a été prévue pour en vérifier plusieurs aspects avant de l’approbation finale du financement.  |
| **Activités à exécuter**  | L’expert effectuera les activités suivantes :* **Étude documentaire** :
* Analyse des documents relatifs au projet d’attractivité produits par le projet SHIRAKA.
* **Visites de terrain** :
* Visites des lieux liés au projet.
* **Vérification des données** :
* Validation des informations sur les effets préconisés dans les rapports, autant que possible avec les agences gouvernementales impliquées (MICLAT et wilaya de Mostaganem).
* **Élaboration du rapport de faisabilité** :
* Évaluation de la faisabilité et des potentiels effets du projet, incluant :
	+ Répartition des coûts.
	+ Analyse des avantages :
		- Création d'emplois, notamment pour des femmes et des jeunes
		- Professionnalisation de l'industrie de la pêche.
		- Rôle de la municipalité en tant qu'acteur clé.
		- Développement touristique.
		- Recherche et Innovation (RdI).
	+ Analyse de faisabilité :
		- Faisabilité juridique.
		- Faisabilité technique.
		- Durabilité économique et environnementale du projet
	+ Définition des rôles et responsabilités des différents acteurs.
	+ Proposition de calendrier de mise en œuvre.
	+ Analyse des risques.
 |
| **Livrables prévus** | * Rapport sur la faisabilité du projet d’attractivité de Mostaganem propose par SHIRAKA et notamment ses effets potentiels sur l’emploi et spécifiquement l’emploi pour les femmes et de la jeunesse.
* Le rapport comprendra des conseils sur d’autres aspects qui peuvent affecter ou renforcer les effets préconisés de ce projet en cas de mise en œuvre.
 |
| **Qualifications minimums** | * Être diplômé (Bac+4 ans d’université) en Economie, Commerce, Administration Publique, Gestion, ou autre discipline pertinente pour la mission ;
* Avoir au moins 10 ans dans des programmes de développement ;
* Avoir d’expérience dans la coopération internationale dans le domaine de la décentralisation, développement économique local et passation de marché dans le cadre du processus de décentralisation ;
* Avoir d’expérience dans la préparation des études de préfaisabilité de projets de développement ;
* Être capable de communiquer efficacement en français ;
* Maitriser les logiciels courant de travail notamment Word, Excel et Power Point ;
* Être capable de travailler dans un environnement complexe tout en accordant une importance aux tâches prioritaires.
 |
| **Durée de la mission** | La durée de la présente mission sera de 10 jours, à effectuer en février/mars 2025.  |
| **Lieu du travail** | Alger-Algérie  |
| **Contact** | jeroen.vanderheide@vng.nl; lorenzo.memoli@vng.nl; marion.emke@vng.nl  |